

P S Y C H O S U P

L'agression humaine

Laurent Bègue

DUNOD

Tout le catalogue sur
www.dunod.com



ÉDITEUR DE SAVOIRS

Conseiller éditorial
Sylvain Delouée

Illustration de couverture
Franco Novati

Le pictogramme qui figure ci-contre mérite une explication. Son objet est d'alerter le lecteur sur la menace que représente pour l'avenir de l'écrit, particulièrement dans le domaine de l'édition technique et universitaire, le développement massif du photocopillage.

Le Code de la propriété intellectuelle du 1^{er} juillet 1992 interdit en effet expressément la photocopie à usage collectif sans autorisation des ayants droit. Or, cette pratique s'est généralisée dans les établissements

d'enseignement supérieur, provoquant une baisse brutale des achats de livres et de revues, au point que la possibilité même pour

les auteurs de créer des œuvres nouvelles et de les faire éditer correctement est aujourd'hui menacée.

Nous rappelons donc que toute reproduction, partielle ou totale, de la présente publication est interdite sans autorisation de l'auteur, de son éditeur ou du Centre français d'exploitation du droit de copie (CFC, 20, rue des Grands-Augustins, 75006 Paris).



© Dunod, Paris, 2015

5 rue Laromiguière, 75005 Paris
www.dunod.com

ISBN 978-2-10-073819-9

Le Code de la propriété intellectuelle n'autorisant, aux termes de l'article L. 122-5, 2° et 3° a), d'une part, que les « copies ou reproductions strictement réservées à l'usage privé du copiste et non destinées à une utilisation collective » et, d'autre part, que les analyses et les courtes citations dans un but d'exemple et d'illustration, « toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle faite sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants droit ou ayants cause est illicite » (art. L. 122-4).

Cette représentation ou reproduction, par quelque procédé que ce soit, constituerait donc une contrefaçon sanctionnée par les articles L. 3352 et suivants du Code de la propriété intellectuelle.

Table des matières

TABLE DES MATIÈRES	III
INTRODUCTION	1
1. Une augmentation de la violence ?	2
2. Psychologie des conduites agressives	6
CHAPITRE 1 QU'EST-CE QUE L'AGRESSION ET COMMENT L'ÉtudIER ?	9
1. Définitions et concepts	11
1.1 Qu'est-ce que l'agression ?	11
1.2 Les divers types d'agression	12
1.3 Le déplacement d'agression	13
1.4 Deux fonctions de l'agression	15
2. Les modes d'étude de l'agression	16
2.1 Les études descriptives	16
2.2 Les recherches expérimentales	22
2.3 Présentation des trois principales mesures expérimentales	23
2.4 Autres mesures	26
CHAPITRE 2 GENÈSE DE L'AGRESSION ET DIFFÉRENCES LIÉES AU GENRE	29
1. Une nouvelle perspective	31
2. Manifestations précoces de l'agression et leur évolution	32
2.1 Colères et agressions enfantines	32
2.2 Stabilité de l'agression	33

2.3	L'ostracisme des agresseurs	35
2.4	Processus d'amplification	36
3.	Développement social de l'agression	38
3.1	Personnalité et contextes de développement	38
3.2	Les variables familiales	38
3.3	Effets des variables scolaires	41
3.4	Le rôle déterminant des pairs	42
3.5	Variables professionnelles et familiales	43
3.6	Grandir pendant une guerre	44
4.	Aggression et différences liées au genre	44
4.1	Une convergence des statistiques criminelles, enquêtes et observations	44
4.2	L'apport des recherches expérimentales et les modulations contextuelles	46
CHAPITRE 3 THÉORIES ET MODÈLES DE L'AGRESSION		49
1.	Les modèles instinctuels de l'agression	51
1.1	L'approche psychanalytique	51
1.2	Les modèles éthologiques et la psychologie évolutionniste	52
2.	L'hypothèse de la frustration-agression	56
2.1	La relation entre frustration et agression	56
2.2	Modulations de la réaction agressive	57
2.3	Perspectives sociologiques reliées à la théorie de la frustration-agression	60
2.4	Développements ultérieurs	61
3.	Le modèle cognitif-néoassociationniste	62
3.1	Aggression et réseau associatif	62

3.2	L'effet d'arme	65
4.	Le rôle de l'apprentissage dans les conduites d'agression	68
4.1	L'apprentissage instrumental	68
4.2	L'apprentissage par observation	70
5.	L'excitation et son transfert	73
CHAPITRE 4 LES FACTEURS SITUATIONNELS DE L'AGRESSION		75
1.	Aggression et processus automatiques	77
2.	Les effets du bruit	80
3.	La loi thermique de l'agression	81
4.	La densité de la population	83
5.	L'épuisement circonstanciel des ressources autorégulatrices	86
6.	L'absence de surveillance, l'anonymat et l'effet cockpit	87
6.1	Surveillance et contrôle visuel	87
6.2	Le phénomène de désindividuation	89
6.3	L'effet « cockpit »	90
7.	La participation collective et l'endossement du rôle	91
8.	L'alcool	93
8.1	Un réseau de co-facteurs	93
8.2	Un effet causal avéré	94
8.3	Alcool et perturbations cognitives	95
8.4	Croyances culturelles et comportements ébrioux	97
9.	Médias violents et comportement agressif	99
9.1	Un phénomène de désensibilisation	100

9.2	Corrélats cognitifs et comportementaux	101
9.3	Des effets prolongés	104
CHAPITRE 5	L'INDIVIDU AGRESSIF : LES DIFFÉRENCES INTERINDIVIDUELLES PRÉDISPOSANTES	107
1.	Niveau biologique	109
1.1	Faible niveau d'activation	109
1.2	Rôle de la sérotonine	111
1.3	La testostérone	113
1.4	Le contrôle exécutif : impulsivité, hyperactivité et déficit attentionnel	117
2.	Dispositions psychologiques	120
2.1	La psychopathie	120
2.2	La personnalité de type A, l'irritabilité et les dispositions agressives	121
2.3	Narcissisme et recherche de reconnaissance	122
2.4	Troubles psychotiques	125
3.	Situation et individu	126
3.1	La fin d'une opposition	126
CHAPITRE 6	ANATOMIE DE L'ACTE AGRESSIF ET SES MODULATIONS CULTURELLES	129
1.	L'agression comme tentative d'influence coercitive	132
2.	Une interaction dynamique	133
3.	Culture et violence	135
4.	Pressions manifestes d'autrui : la soumission à l'autorité	138

5. Dimensions morales de l'agression : le sentiment d'injustice	141
5.1 L'agression comme justice rétributive	141
5.2 Justifications et rationalisations de la violence	142
6. Du favoritisme groupal à la déshumanisation ethnocentrique	144
6.1 Le favoritisme de groupe	144
6.2 La déshumanisation	147
6.3 Religion et agression	148
CHAPITRE 7 POUR CONCLURE : LE MODÈLE GÉNÉRAL DE L'AGRESSION	151
1. Le modèle général de l'agression et ses bases sociales-cognitives	153
2. La situation d'agression : processus	154
3. Conclusion	155
BIBLIOGRAPHIE	157
INDEX DES NOTIONS	199

Introduction

En 1974, on a exhumé du désert éthiopien les os de Lucy, femme âgée de – 3 millions d’années, qui allait bientôt devenir l’icône préhistorique de la bipédie humaine. Plus récemment, la dépouille exceptionnellement conservée d’Otzi, victime d’un assassinat il y a plus de 5 300 ans et découvert en état de congélation sur les hauteurs d’un glacier italien, apportait quant à elle la preuve aussi funeste qu’incontestable de la violence humaine et en est devenue instantanément le remarquable symbole. Cet homme d’un mètre soixante et de cinquante kilos, âgé d’environ quarante-cinq ans, a été trouvé transpercé d’un trait en silex, tiré dans son dos par un agresseur.

D’autres vestiges de la violence humaine démontrent qu’Otzi ne saurait être une victime isolée. En 2008, une publication des *Annales de l’Académie nationale américaine des Sciences* (PNAS) apportait les détails macabres de la découverte des ossements de treize personnes humaines entretenant des liens de parenté datant de – 4 600 ans, et dont les corps portaient des traces de blessures violentes. En Afrique, en Asie et en Europe, de nombreux squelettes de femmes et d’hommes datant du milieu du pléistocène comportent des traumatismes anatomiques, notamment crâniens, qui seraient dus à des actes de violence (McCall et Shields, 2008). Sur plusieurs continents, dissimulés dans le sol ou déployés sur les murs de cavernes, peintures rupestres et restes humains témoignent donc d’une préhistoire sanglante.

Si l’on parcourt les 5 600 dernières années, les preuves de la belligérance humaine sont légion. Il y aurait eu environ 1 500 conflits guerriers dans le monde, soit une moyenne de 2,7 par an. Dans une période plus récente, entre 1945 et 1985, on a comptabilisé 150 guerres et seulement 26 jours de paix (Sluka, 1992). Selon l’anthropologue Lawrence Keeley, la guerre serait un phénomène universel : trois enquêtes indépendantes menées à l’échelon planétaire et sur des échantillons représentatifs des sociétés tribales et étatiques indiquent

que les formes extrêmes d'agression et les conflits armés touchent 90 à 95 % des sociétés humaines connues. Il n'y a aucune espèce de primate chez laquelle l'agression serait inexistante (Wrangham et Peterson, 1996). *L'Homo sapiens* ne fait pas exception : d'aucuns ont été jusqu'à le baptiser « *Homo hostilis* » (Duntley et Buss, 2004).

L'agression apparaît donc comme un mode d'interaction endémique et ubiquitaire entre personnes et entre groupes depuis des millénaires. Toutefois, elle ne représente pas le mode d'interaction le plus fréquent chez les animaux ni chez les humains, enfants ou adultes (De Waal, 2010). Par ailleurs, lorsque sont commises des agressions graves, leurs auteurs et proches en subissent souvent eux-mêmes un coût psychologique, car la perception de la souffrance infligée à autrui heurte des dispositions humaines qui ne sont pas moins fondamentales que celles qui guident l'agression. Des études sur les familles de nazis ont ainsi souligné que certains enfants de tortionnaires cherchaient à compenser les actes commis par leurs ascendants (Sichrovsky, 1987). En outre, les observations systématiques et les témoignages de nombreuses guerres (guerres napoléoniennes, guerre civile américaine, Première et Seconde guerres mondiales) convergent sur un point : sur les champs de bataille, même lorsqu'on le leur ordonne, les soldats sont réticents à tirer sur d'autres humains (Grossman, 2009). De considérables pressions circonstancielles et des influences idéologiques soutenues sont souvent indispensables.

1. Une augmentation de la violence ?

Chaque période historique secrète des peurs, polarise des anxiétés et accouche de ses porte-parole déclinistes, qui voient dans les faits sociaux qui inquiètent leur époque les raisons de regretter un passé idéalisé. En France, au début du xx^e siècle, l'on craignait les groupes de jeunes appelés les « apaches » ; au tournant des années cinquante, l'on s'inquiétait des « blousons noirs » et, depuis le début des années quatre-vingt-dix, ce sont les « jeunes des cités » ou « jeunes des banlieues » qui attisent les craintes. Pourtant, l'idée d'une augmentation générale de la violence est âprement discutée,

et souvent contestée par les données. Historiquement, une tendance à la diminution des agressions mortelles se dégage distinctement, conformément à la thèse de la civilisation des mœurs défendue par le sociologue Norbert Elias (1973). Ainsi, au cours des deux derniers millénaires, et notamment depuis le xvii^e siècle, la mortalité par homicide a été divisée par des chiffres qui vont de 10 à 100 dans le monde occidental. Par exemple, en France, la statistique des homicides a été divisée par deux en 15 ans : on dénombrait plus de 1 600 homicides en 1995, et moins de 800 en 2010. Pour revenir aux mineurs, en 2010, 18 d'entre eux ont été condamnés pour homicide ; leur part dans les homicides est orientée à la baisse depuis les années soixante-dix et se situe entre 4,5 et 6,5 % selon les années (Mucchielli, 2011).

Selon le criminologue Manuel Eisner (2001), on comptait 40 homicides pour 100 000 habitants au xv^e siècle dans les grandes villes européennes. Au début du troisième millénaire, ce chiffre s'élève désormais à 1,1 pour 100 000 dans notre pays. Le déclin de l'étiage moyen des violences est donc une réalité historique. Concernant d'autres formes de violence, les enquêtes apportent des données qui confirment que l'image médiatique d'une épidémie de violence doit être relativisée. S'il est vrai que certaines données de la statistique publique laissent penser que les agressions contre les personnes sont en augmentation en France (voir cependant Mucchielli, 2012, pour une approche critique des tendances), les données issues d'enquêtes de victimation suggèrent plutôt une stabilité des phénomènes (voir *infra*).

Sur le plan des conflits entre groupes sur le plan international, la tendance est la même. Un seul exemple permet de s'en convaincre : la décennie 2001-2011 aura été celle où le nombre de morts dans les guerres a été le plus faible depuis plus d'un siècle. Les guerres qui ont décimé les populations en Irak, au Darfour, en Afghanistan, au Congo et ailleurs ont fait moins d'un million de morts, ce qui est terrifiant mais reste bien inférieur aux conflits antérieurs dans d'autres parties du monde (Tchéchénie, Rwanda et Grands Lacs pour les années quatre-vingt-dix, Irak-Iran, Érythrée, Afghanistan pour les années quatre-vingt, ou encore Angola, Vietnam, Cambodge et Bangladesh pour les années soixante-dix). Pour retrouver un nombre de victimes

aussi bas que durant les années 2001-2011, il faut remonter à la période 1815-1840, juste après les massacres napoléoniens.

Les spécialistes estiment que les causes de cette diminution historique incluent notamment l'interdiction de se faire justice, la réduction des grands conflits politiques et sociaux, la raréfaction des crimes racistes et la diminution des homicides liées au vol (voir Pinker, 2012).

Le monde moderne serait donc moins violent. Les armes contemporaines sont certes incontestablement plus destructrices, mais la proportion de morts par guerre semble avoir été beaucoup plus élevée dans le passé (Keeley, 2009). Pratique des plus courantes dans les pays européens jusqu'au XVIII^e siècle (Chesnaï, 1981), la torture n'a toutefois pas disparu au XXI^e siècle : le monde entier s'est ému lorsque, en 2004, des photos du camp de détention d'Abou Ghraïb ont montré des prisonniers posant nus dans des positions dégradantes, attachés à des câbles électriques, ou terrorisés par des chiens de garde. La sensibilité à la violence apparaissait pourtant fort différente il y a seulement quelques siècles (Michaud, 2002 ; Muchembled, 2008).

Dans *Surveiller et punir*, Michel Foucault expose la scène de torture et l'écartèlement de Robert-François Damiens, auteur en 1757 d'un attentat manqué contre Louis XV. Soumis à un supplice digne d'une toile de Jérôme Bosch, celui-ci fut publiquement « tenaillé aux mamelles, bras, cuisses et gras des jambes », puis son corps fut « tiré et démembré à quatre chevaux et ses membres et corps consumés au feu, réduits en cendres et ses cendres jetées au vent ». Le supplice interminable de Damiens, exécuté par le bourreau du roi et pas moins de 16 assistants, fut suivi assidûment par une assemblée populaire d'hommes et de femmes.

La sensibilité contemporaine à la violence n'a donc pas de commune mesure avec celle de l'époque de Louis XV, bien que les neurosciences sociales nous démontrent que notre cerveau postmoderne continue aujourd'hui encore à se délecter du spectacle d'un transgresseur que l'on fait souffrir (De Quervain *et al.*, 2004).

On croit fréquemment la violence « irrationnelle ». Elle ne manque pourtant pas de raisons ; elle sait même en trouver, écrit René Girard (1983, p. 11). Il est juste de parler de raisons au pluriel, la perception

du comportement agressif par son auteur, sa victime ou d'éventuels témoins constituant autant d'éléments importants dans la compréhension de la violence (Baumeister, 1997). Ainsi, des conduites identiques en surface (par exemple tirer sur quelqu'un avec un fusil) peuvent être considérées, selon les circonstances, comme des actes agressifs individuels (lorsque un homme caché dans le coffre de sa voiture abat des passants), des accidents (lorsque un coup part tout seul lors de la manipulation d'une arme) ou de l'application d'un code militaire (par exemple, un peloton d'exécution).

Comme le rappelle Xavier Crettiez, la violence est le fruit d'un contexte et d'une lutte de pouvoir « elle est, comme tout phénomène social, le résultat d'une lutte de définition entre acteurs poursuivant des intérêts divergents et des ressources dissemblables ; lutte d'autant plus terrible que le concept est accusatoire et moralement condamnable dans un monde pacifié où le violent a presque toujours tort. L'État démocratique est ainsi rarement "violent", préférant mettre en avant sa "force légitime", alors que ses opposants manifestants sont plus facilement qualifiés comme tels. N'a pas le pouvoir de nommer qui veut ! » (2008, p. 4). Les conflits de désignation culminent dans le cas du terrorisme. Le politologue Jacques Semelin rappelle qu'en 1942, « les résistants antinazis étaient qualifiés de "terroristes" par l'occupant allemand. Et dans le Chili du général Pinochet, tous les opposants à la dictature se voyaient aussi taxés de "terroristes" » (Semelin, 2005, p. 548).

Au niveau abstrait, un consensus universel sur la gravité des actes d'agression est constaté (en fonction de leur dommage sur autrui ou de leur préméditation, par exemple). Il n'en demeure pas moins qu'il s'agit d'un comportement *social* par définition, dans la mesure où il suppose une interaction de type dyadique comme la plupart des conduites humaines. Par ailleurs, ce comportement n'est pas le fait d'individus isolés, mais de personnes qui se situent dans une structure sociale. Insistons encore : c'est le *contexte* qui fournit ainsi le cadre pour analyser le comportement agressif. Par exemple, l'augmentation des attentats-suicides dans le monde (voir figure 1) est inintelligible dans un paradigme qui relèverait de la pure psychologie individuelle ou de la psychopathologie. Entre 2000 et 2004, les attentats-suicides ont fait plus de 7 000 victimes dans 22 pays du monde (Atran, 2006).

Concevoir les auteurs de ces actes de violence comme des personnes déséquilibrées ne rend pas compte du phénomène de manière appropriée. Un acte violent par lequel son auteur perd la vie constitue une énigme indéchiffrable si l'on se limite à une vision purement individuelle ou pathologique de l'agression.

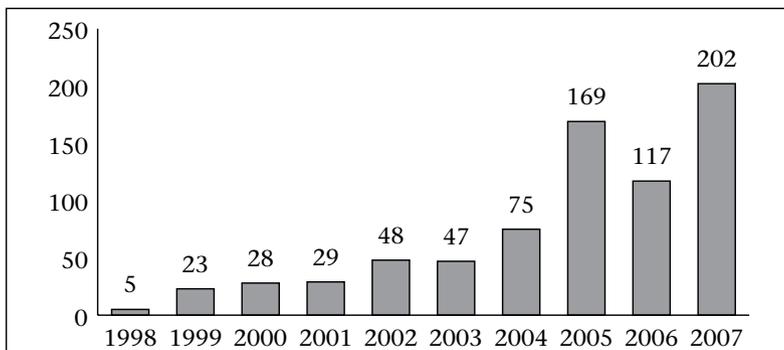


Figure 1 – Attentats-suicides à travers le monde de 1998 à 2007
(base de données globale sur le terrorisme START)

Le terrorisme ne représente au demeurant qu'une part minime des agressions mortelles (en 1998-2000, il n'y avait que deux États au monde, le Pakistan et Israël, où le nombre de morts du terrorisme était supérieur au taux par homicide), mais illustre bien la nécessité d'une analyse multifactorielle des agressions : les terroristes ont effectivement des traits psychologiques et sociaux distinctifs, mais l'évolution historique du terrorisme ne peut se comprendre en se limitant à la psychologie individuelle (Silke, 2003).

2. Psychologie des conduites agressives

Depuis plus d'un demi-siècle, de nombreuses recherches ont été entreprises et dont les objectifs étaient d'identifier les conditions favorisant ou freinant l'apparition de conduites agressives, de

préciser quels étaient les processus qui médiatisaient ce comportement et de tenter de l'expliquer au moyen de modèles. L'ensemble des développements qui vont être présentés dans les chapitres suivants sont destinés à comprendre la nature et la forme de cette *interaction particulière* qu'est l'agression, en analysant les conditions matérielles et sociales dans lesquelles certaines personnes et groupes s'y engagent.

Après avoir défini dans un premier chapitre ce qu'est l'agression et comment on l'étudie scientifiquement, un deuxième chapitre sera consacré à la genèse et au développement des conduites d'agression au niveau individuel, de la naissance à l'âge adulte, chez les hommes et les femmes. On présentera ensuite dans un troisième chapitre les principales théories et modèles de l'agression en distinguant quatre conceptions majeures : les théories pulsionnelles et évolutionnistes, l'hypothèse de la frustration-agression et ses prolongements, les théories de l'apprentissage social et de l'induction d'agression par éveil physiologique. Le quatrième chapitre sera consacré à l'influence des situations qui déclenchent l'agression. Les principaux facteurs psycho-biologiques qui prédisposent à l'agression ou en modulent l'expression seront détaillés dans un cinquième chapitre. Le chapitre six exposera une conception sociale interactionniste de l'agression. Une synthèse intégrative des modèles explicatifs de l'agression sera détaillée en conclusion à travers un modèle général de l'agression.

Pour réaliser cette introduction générale au domaine de l'agression, nous avons procédé à des choix difficiles quant au périmètre des travaux cités, dans un champ de recherche qui a généré plusieurs dizaines de milliers de publications depuis une cinquantaine d'années. Puisant essentiellement aux sources de la psychologie sociale expérimentale, nous avons opté pour une présentation des contenus théoriques et empiriques qui nous semblaient les plus heuristiques dans l'analyse du comportement agressif du point de vue psychologique. Cette perspective ne saurait, loin s'en faut, prétendre à épuiser son objet. En effet, selon le politologue Xavier Crettiez (2008), l'on peut distinguer trois formes de violences :

- 1) la violence d'État (modalité coercitive d'expression et de maintien de l'autorité étatique) ;

- 2) la violence dirigée contre l'État, qui renvoie aux acteurs très dissemblables que sont les mouvements sociaux et syndicaux, les groupes dits « terroristes » prônant la lutte armée contre l'État et les émeutiers urbains auteurs de violences anti-institutionnelles ;
- 3) la violence interpersonnelle. C'est cette dernière forme qui fera l'objet des développements principaux de cet ouvrage.

Chapitre

1

**QU'EST-CE QUE
L'AGRESSION
ET COMMENT
L'ÉTUDIER ?**

Sommaire

1. Définitions et concepts	11
2. Les modes d'étude de l'agression.....	16

1. Définitions et concepts

1.1 Qu'est-ce que l'agression ?

Lorsque l'essayiste Salman Rushdie a été visé par une *fatwa* prononcée en 1989 par l'ayatollah Khomeini pour la publication de ses *Versets sataniques*, la plupart des Occidentaux ont considéré que l'appel au meurtre du romancier et l'assassinat de ses traducteurs japonais et italien constituaient d'injustifiables agressions, pour ne pas mentionner les destructions de librairies et les autodafés. À l'inverse, dans le monde musulman, la description irrévérencieuse du prophète Mahomet dans le roman incriminé constituait pour certains un acte passible de mort. Comme on l'analysera de manière plus détaillée dans ce livre, il existe souvent un profond fossé interprétatif entre ce que les parties en présence lors d'un conflit désignent comme une agression. La multiplicité des lectures offertes par les protagonistes d'un événement ne justifie pas pour autant l'absence d'une définition stable et opératoire du phénomène. Selon une acception aujourd'hui consensuelle en psychologie sociale, une agression peut ainsi se définir comme un *comportement destiné à blesser intentionnellement un autre individu, ce dernier étant motivé à en éviter les effets supposés aversifs* (Baron et Richardson, 1994). Il s'agit donc d'un comportement observable, et non d'une pensée ou d'une émotion. Même mortel, un accident violent (par exemple, heurter un piéton en conduisant une voiture) n'est pas une agression. De même, un comportement intentionnel qui occasionne de la souffrance à autrui peut se trouver totalement exempt d'agression : un dentiste qui provoque une douleur physique à son patient ne l'agresse pas, car ce dernier y est consentant par principe. La dimension comportementale est également importante. Selon le psychologue évolutionniste David Buss (2005), 91 % des hommes et 84 % des femmes auraient eu des fantasmes d'homicides (éliminer une personne qu'elles n'aimaient pas, comme un rival amoureux ou quelqu'un les ayant publiquement humiliés), mais ces données ne nous disent rien de déterminant sur les conduites effectives et nous apprennent donc bien peu de choses. Enfin, on ne distinguera pas dans cet ouvrage l'agression et la violence, considérées

comme synonymes, bien que le terme de violence désigne généralement des actes aux répercussions plus graves et puisse inclure des faits non intentionnels (violence routière).

1.2 Les divers types d'agression

L'agression peut revêtir des formes très diverses allant de l'homicide à la simple remarque sarcastique. Mais comment et selon quels critères identifier et classer ces différents comportements ? Arnold Buss (1961) a défini trois dimensions caractérisant l'agression :

- 1) physique-verbale (l'agression est exprimée par des gestes ou des paroles) ;
- 2) active-passive (elle correspond à une action positive que l'individu omet volontairement de réaliser) ;
- 3) directe-indirecte (la victime est physiquement présente ou absente). La combinaison de ces trois dimensions permet de définir 8 types d'agression différents. L'intérêt de cette classification est essentiellement d'illustrer la diversité des comportements susceptibles d'être identifiés comme agressifs (voir tableau 1.1).

Tableau 1.1 – Classification des comportements agressifs selon Buss (1961)

Active	Physique	Directe	Attaquer quelqu'un en utilisant une partie du corps (pieds, dents) ou une arme (couteau, pistolet)
		Indirecte	Voler ou endommager des biens, piéger quelqu'un, engager un assassin
	Verbale	Directe	Critiquer, désobliger, maudire, menacer quelqu'un
		Indirecte	Propager des rumeurs concernant quelqu'un



 Passive	Physique	Directe	Empêcher quelqu'un d'atteindre son but
		Indirecte	Refuser de s'engager dans une activité, d'exécuter une tâche
	Verbale	Directe	Refuser de parler à quelqu'un, de répondre aux questions
		Indirecte	Refuser d'acquiescer, de défendre quelqu'un lorsqu'il est injustement mis en cause

1.3 Le déplacement d'agression

Le déplacement d'agression est un comportement produit par un individu provoqué par un autre ou frustré par une situation et qui blesse volontairement une tierce personne (ou un groupe) n'ayant pas été instigatrice de la provocation. L'agression déplacée peut s'appliquer au domaine des relations interpersonnelles mais également au domaine des relations entre groupes. Le concept de déplacement a été proposé par plusieurs historiens qui suggéraient que l'extermination des Kurdes par Saddam Hussein était une conséquence de l'échec de l'invasion du Koweït ou que l'une des explications du génocide juif résidait dans les échecs et humiliations profondes des nazis après que l'Armée rouge eut brisé l'offensive contre la Russie (Mayer, 2002). Dans une recherche classique, Hovland et Sears (1940) ont observé une covariation systématique entre la récession économique et le lynchage des membres issus des minorités noires par les Blancs entre 1882 et 1930 (voir aussi Hepworth et West, 1988). Dans une autre étude, de type expérimental, on laissait entendre à une partie des adolescents participant à un camp qu'une excursion nocturne en ville très convoitée était annulée et remplacée par une activité rébarbative. Par rapport à un groupe témoin qui n'était pas frustré de cette manière, ceux-ci exprimaient davantage de stéréotypes envers des groupes minoritaires (Miller et Bugelski, 1948).

Théorisé à l'origine par Freud (1929/1971), le phénomène de déplacement a été appliqué au domaine de l'agression interpersonnelle de manière expérimentale par John Dollard et ses collègues dans les années

trente (Dollard *et al.*, 1939). Il s'agit d'un phénomène émotionnel qui n'est pas prioritairement initié à des fins matérielles, qui apparaît psychologiquement opaque pour son auteur (celui-ci n'est pas conscient des raisons pour lesquelles il agresse une cible qui ne l'a pas provoqué originellement), et qui ne semble pas proportionné à la provocation préalable. Dans une synthèse consacrée à 49 recherches de laboratoire indépendantes sur le déplacement d'agression sur le plan interpersonnel, Marcus-Newhall et ses collègues (2000) ont noté qu'il était modulé par plusieurs facteurs. Tout d'abord, plus une provocation initiale (induite par une personne précise ou par des conditions impersonnelles comme le stress environnemental) est intense, moins intense sera l'agression déplacée. Ceci s'explique par un effet de contraste : toute personne rencontrée après une provocation très désagréable pourra évoquer des sentiments plus positifs. Toutefois, cette loi s'inverse si la personne croisée après la provocation initiale contribue par son comportement à irriter l'agresseur potentiel, ce qui pourra alors déclencher un acte agressif qui n'aura pas été exprimé envers le provocateur originel. Lorsque la victime de l'agression n'est pas entièrement innocente du déclenchement de l'agression mais que l'acte agressif est fortement disproportionné, on parle alors d'*agression déplacée déclenchée* (Pedersen, Gonzales et Miller, 2000). Cette forme d'agression est particulièrement probable lorsque l'individu éprouve des sentiments d'inimitié pour la cible de substitution ou que celle-ci est membre d'un autre groupe (Pedersen, Bushman, Vasquez et Miller, 2008). Ressasser une provocation ou une contrariété initiale facilite l'agression déplacée déclenchée. Dans une série d'études, des participants qui étaient amenés à ruminer pendant 25 minutes après une provocation étaient plus agressifs par la suite envers une tierce personne que ceux que l'on distrait par une tâche. Un effet de la rumination était également observé 8 heures plus tard (Bushman *et al.*, 2005).

Les déplacements d'agression s'observent lorsque la source d'agression est absente (le provocateur a quitté les lieux) ou intangible (on lui administre des sons désagréables sans la voir), lorsque l'individu craint d'être sanctionné s'il ose s'attaquer directement à l'individu qu'il aimerait blesser (un ouvrier s'abstiendra d'insulter son patron par exemple). Par ailleurs, on enregistre d'importantes différences

interindividuelles dans la tendance au déplacement d'agression. Denson et ses collègues (2006) ont identifié une dimension affective (rumination de colère), une dimension cognitive (planification de vengeance) et une dimension comportementale (tendance générale à s'engager dans le déplacement d'agression). Les personnes ayant les traits mesurés par Denson et ses collègues inclinent davantage au déplacement, dans le monde réel comme en laboratoire.

1.4 Deux fonctions de l'agression

On distingue classiquement deux fonctions du comportement d'agression : l'agression hostile (ou réactive) et l'agression instrumentale (ou proactive). L'agression *hostile* vise essentiellement à infliger une souffrance ou à causer du tort à autrui. Elle est généralement associée à des émotions hostiles comme la colère et à des sentiments d'animosité. L'agression *instrumentale* représente en revanche un comportement par lequel l'attaque d'autrui est perpétrée dans un but qui n'est pas prioritairement agressif, par exemple à dessein d'acquérir un bien matériel (figure 1.1). Il peut donc s'agir d'un comportement planifié, prémédité. L'agresseur ne vise pas à faire souffrir autrui, car sa conduite n'est pour lui qu'un moyen d'atteindre un autre but (gain, appropriation des biens d'autrui, action coercitive). Cette distinction, qui peut être référée à une conceptualisation plus générale des processus guidant le comportement social fondé sur l'impulsion ou la réflexion (Strack et Deutsch, 2004), présente néanmoins des limites dans le champ de l'agression. Ainsi, il a été démontré que pour atteindre certains buts, l'individu pouvait se mettre volontairement en colère (Averill, 1993) ou se mettre délibérément en état de perdre le contrôle (Baumeister, 1997). L'auto-induction d'émotions particulières peut ainsi servir des buts instrumentaux. Dans les altercations ordinaires, les agressions instrumentales et hostiles vont souvent de pair, car les motivations à l'agression sont souvent mixtes (par exemple, un agresseur qui tente d'arracher un sac à main et qui en vient à insulter et à brutaliser gratuitement la victime qui résiste, ou une femme empoisonnant lentement par vengeance son compagnon). La distinction n'est donc pas fondamentale et peut souvent être ignorée (Bushman et Anderson, 2001).

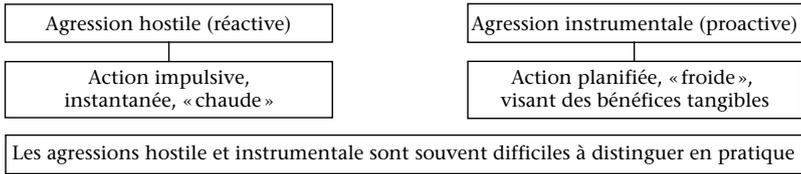


Figure 1.1 – *La distinction agression hostile-instrumentale*

2. Les modes d'étude de l'agression

Les moyens de connaître les formes, mécanismes et évolutions de l'agression sont multiples. Certaines méthodes fournissent des indications sur ses volumes et ses corrélats. D'autres apportent des éclairages sur ses contextes sociaux ou mécanismes causaux. On peut distinguer deux grands types de recherches : les études descriptives d'une part, et les recherches expérimentales en laboratoire ou sur le terrain d'autre part.

2.1 Les études descriptives

2.1.1 Les statistiques officielles

Les statistiques du ministère de l'Intérieur existent sous une forme qui permet la comparaison dans le temps depuis 1950. Elles sont publiées depuis 1972 sur une base annuelle et rendent compte des actes de délinquance (incluant les agressions) et des personnes mises en cause. Fondées sur les statistiques de la police et de la gendarmerie, elles offrent une estimation par types d'infractions des volumes de la délinquance détectée. Des statistiques annuelles sur les jugements et condamnations ainsi que sur les personnes incarcérées sont également produites par le ministère de la Justice. Plusieurs limites caractérisent toutefois les mesures officielles (voir Aebi, 2006). Tout d'abord, elles varient en fonction de la décision des victimes de porter plainte. Par exemple, dans une enquête de victimation effectuée sur

un échantillon représentatif, seulement 37 % des victimes d'agression avaient déposé une plainte (Bègue *et al.*, 2006). Les statistiques officielles dépendent également du fonctionnement des services qui les enregistrent car elles ne concernent par définition que les infractions qui sont venues à la connaissance de ces services et qui ont été enregistrées comme telles. Une autre limite concerne la possibilité de biais susceptibles d'être à l'œuvre à la fois dans la sélection policière et le processus pénal. Lorsqu'on constate par exemple la surreprésentation d'une catégorie donnée de personnes dans les données officielles, le doute subsiste quant à son origine : s'agit-il d'une suractivité délinquante de la catégorie concernée ou d'une sursélection et d'une surpénalisation de cette catégorie par les autorités ? Smith et Visser (1982) ont montré ainsi que des personnes noires étaient plus fréquemment arrêtées par la police, indépendamment de la gravité du délit. Il convient donc de différencier la prise en charge pénale de la délinquance de l'estimation de la délinquance au niveau sociétal (voir notamment Muchielli, 2011, pour une analyse des évolutions statistiques de la délinquance).

↳ Les enquêtes de délinquance autodéclarée

Dans les enquêtes de délinquance autodéclarée, les participants sont invités à révéler anonymement les infractions qu'ils ont commises durant une période de référence, généralement au moyen d'une liste de conduites portant sur une grande diversité d'actes de gravité très variable. Cette méthode permet de comparer l'incidence (le nombre de délits commis) et la prévalence (le nombre de délinquants), et de connaître la délinquance de divers milieux et groupes sociaux en atténuant le risque de limiter l'indicateur aux réactions sociales sélectives.

La validation des questionnaires de délinquance autoreportée s'est fondée sur des méthodologies multiples (Hindelang, Hirschi et Weis, 1981). On a cherché par exemple à évaluer l'indice de corrélation entre un premier questionnaire et un second, présenté aux mêmes sujets à plusieurs semaines ou mois d'intervalle. Les comparaisons contrôlées réalisées entre des sujets judiciairisés et des sujets non judiciairisés confirment que les premiers ne furent pas arrêtés par hasard : ils déclarent beaucoup plus de délits (voir, par exemple,

Bègue, 2000). Ces études ont généralement mis en évidence de forts degrés de cohérence. On a également cherché à comparer les réponses individuelles à diverses sources externes, comme les statistiques officielles ou des informateurs extérieurs comme les amis, les parents ou les enseignants. Dans l'une des études de validité les plus connues, on a demandé à des étudiants volontaires de compléter un questionnaire de délinquance composé de 35 items. En soumettant par la suite ces mêmes sujets à un polygraphe (appelé aussi « détecteur de mensonges »), les auteurs ont observé une stabilité des réponses de 81,5 % (Clark et Tift, 1966).

L'enquête épidémiologique VAMM (Violence alcool multi-méthodes ; Bègue *et al.*, 2006) menée auprès de 2019 individus est un exemple d'application de cette méthode à un échantillon représentatif d'adultes de 18-65 ans. Les réponses, confidentielles, ont été recueillies sur la voie publique au moyen de la méthode API (autopassation informatisée) sur sites mobiles (trois fourgons). Cette méthodologie a été employée afin de garantir une plus grande fiabilité des réponses aux questions sensibles et de favoriser l'accès à un échantillon diversifié (voir tableau 1.2).

Tableau 1.2 – La délinquance autodéclarée des 18-65 ans selon l'enquête VAMM

Avez-vous déjà dans votre vie réalisé l'un ou plusieurs des actes suivants ?

Types d'actes	%
Endommagé ou détruit des équipements publics	14,7
Vandalisme sur véhicule	7,0
Bagarre dans un lieu public	6,4
Casser volontairement une fenêtre	4,8
Vandalisme de hall d'immeuble	4,2
Agression hors famille	3,4
Vandalisme de transport en commun	2,7
Projectile sur police, pompiers	2,1
Agression dans la famille	1,7
Vol (arracher un sac, un porte-monnaie)	1,1
Mettre volontairement le feu	0,9
Menace, extorsion	0,8

↳ *Les recherches longitudinales*

Le principe des études longitudinales (ou de panels) est de suivre un échantillon de sujets sur une période de durée variable, afin d'analyser le lien entre des variables mesurées en temps 1 sur des variables évaluées en temps 2, en appliquant les contrôles statistiques appropriés. Dans de nombreux pays comme le Royaume-Uni, les Pays-Bas, le Danemark, la Suède, la Finlande, les États-Unis, le Canada, la Nouvelle-Zélande et, récemment, la France (cohorte Elfe), des enfants ont été suivis depuis la naissance jusqu'à l'adolescence ou l'âge adulte afin d'étudier leurs trajectoires dans divers domaines d'intérêt. Les limites de cette méthode résident dans la perte progressive d'un certain nombre de participants, qui ont pu déménager par exemple (on parle alors de « mortalité expérimentale » ou de « taux d'attrition ») ainsi que dans les effets liés au passage du temps entre les diverses collectes de données, notamment les évolutions historiques et la maturation des sujets.

Dans une synthèse de 9 études, Capaldi et Patterson (1987) ont constaté un taux d'attrition de 47 % pour les études durant jusqu'à dix années. Un exemple de la méthode longitudinale est fourni par l'étude publiée par Johnson et son équipe dans la revue *Science* en 2002. Ces chercheurs ont observé une relation entre le fait de visionner des films violents à 14 et 21 ans et les conduites agressives adultes. Cet effet n'était pas réductible au QI, à la classe sociale, aux pratiques éducatives parentales ou aux tendances agressives des participants au début de l'étude.

↳ *Les enquêtes de victimation*

Les enquêtes de victimation s'intéressent aux infractions et aux circonstances de leur réalisation à partir du témoignage des victimes. Plusieurs études ont été réalisées en France et en Europe sur des échantillons représentatifs (Miceli *et al.*, 2009). Bien qu'elles permettent de connaître le profil sociodémographique et le style de vie des victimes ainsi que les contextes matériels et relationnels des actes délinquants, elles n'apportent pas d'informations sur les délinquants eux-mêmes (sauf dans les rares cas où la victime aperçoit ou connaît l'auteur), et leur utilisation est caduque dans certains

cas (homicides, délits dits « sans victime », délits envers des entités impersonnelles). Cette méthode présente des limites communes à la méthode de délinquance autorapportée. Ainsi, s'il semble que les victimes se souviennent mieux d'une infraction que son auteur (ce qui n'est pas surprenant puisqu'en en général, la perte qu'elles subissent est beaucoup plus importante que le gain qu'en retire l'auteur), elles ne sont pas nécessairement plus objectives que celui-ci lorsque la victimation résulte d'un conflit avec l'auteur de l'acte : dans cette situation, les victimes ont matériellement ou psychologiquement intérêt à exagérer l'intentionnalité du comportement infligé par l'auteur (Baumeister et Bratlavsky, 2000), ou peuvent être réticentes à rapporter un acte lorsque l'auteur est un proche. Par ailleurs, les enquêtes de victimation ont tendance à sous-échantillonner certains groupes de personnes comme les sans-domiciles fixes. Initiée aux États-Unis dans les années soixante et introduite en France au milieu des années quatre-vingt (voir Zauberman et Robert, 1995), l'enquête de victimation est aujourd'hui un instrument de mesure employé de manière régulière dans de nombreux pays industrialisés.

Tableau 1.3 – *Personnes déclarant avoir été victimes dans les trois années précédant l'enquête (en %)*

	2001	2009
Tous types d'agression	6,7	6,4
Dont agressions sexuelles	0,7	0,7
Dont agressions par un proche	1,1	1,3
Dont agressions avec incapacité totale de travail de plus de 8 jours	0,5	0,6
Dont violences verbales et menaces	3,6	3,2
Vols sans violence	7,9	7,8
Vols de voitures	18,5	11
Vols de deux-roues	19,2	14,7
Destruction/dégradation de véhicule	23,6	21,4
Cambriolages	9,5	9
Total des victimations personnelles	15,3	14,8

Source : Laurif, enquête « victimation et sentiment d'insécurité en Île de France », 2001 et 2009, cité par Mucchielli, 2011, p. 167.

↳ *Les observations participantes*

Dans certains cas, pour étudier la délinquance, les chercheurs approchent des bandes afin d'étudier leurs pratiques à leur contact et dans leur milieu de vie habituel. Cette méthode écologique a été développée à travers les études pionnières de l'école de Chicago sur les gangs durant les années vingt. Des monographies marquantes comme celles de Becker (1985), de Whyte (2002) ou de Trasher (1927) illustrent de manière exemplaire la richesse et la grande flexibilité de cette méthode par rapport à d'autres, mais également les obstacles inhérents à la méthodologie ethnographique qui les sous-tend, comme l'accès au groupe étudié, l'objectivité de l'analyse, la construction de l'objet et l'interférence avec celui-ci durant le déroulement de l'étude.

↳ *Les analyses secondaires*

Les analyses secondaires se fondent sur des documents d'archives, des données historiques, des autobiographies de criminels ou diverses statistiques. Des auteurs ont ainsi analysé les relations entre des variables macroéconomiques et les violences intergroupes (Hepworth et West, 1988), la température et les homicides (Bushman, Wang et Anderson, 2005) ou encore la légalisation de l'avortement et la diminution de la criminalité (Levitt, 2004).

↳ *L'observation directe*

De nombreuses recherches descriptives, par observation directe, portent sur le comportement des enfants en milieu naturel. En effet, l'agression est plus souvent physique et directe chez l'enfant que chez l'adulte, et par conséquent plus aisée à quantifier au moyen de procédures d'observation standardisées. Les études réalisées par l'équipe de Richard Tremblay (2008) se fondent sur des méthodes éthologiques pour enregistrer et analyser les interactions précoces de jeunes enfants en crèche et quantifier la fréquence des conduites d'agression mises en œuvre par les enfants comme mordre, pousser, frapper, donner des coups de pied, etc. Des études sur le terrain, fréquemment fondées sur les observations rétrospectives de parents ou d'enseignants (Bègue et Muller, 2006), complètent utilement les recherches fondées sur

l'observation directe, en raison notamment de la possibilité de tenir compte d'un large éventail de comportements différents.

↳ *Les tests projectifs ou cognitifs*

Si l'on ne se restreint pas au comportement agressif mais aux cognitions hostiles, un large éventail de méthodologies est également utilisé. L'utilisation de stimuli ambigus à partir desquels les individus doivent procéder à des interprétations constitue une mesure intéressante, quoique sa validité ne soit pas toujours suffisamment établie. On pourra citer par exemple le test d'aperception thématique (TAT, constitué d'images de la vie quotidienne à interpréter), le Rorschach (fondé sur le principe de taches d'encre à commenter) ou la tâche de Rosenweig (présentation de bandes dessinées dépeignant un personnage subissant une frustration et dont l'enfant doit compléter les phylactères). Les mesures cognitives se composent quant à elles de scénarios ou de mises en situation qu'il s'agit d'évaluer (Hasan, Bègue et Bushman, 2012) ou de compléter par des phrases courtes (Nisbett et Cohen, 1996). Par exemple, Kirsch a demandé à des enfants de 10-11 ans ayant joué à un jeu vidéo violent ou neutre de lire des histoires dans lesquelles un personnage était responsable d'un incident, sans que l'on puisse décider si cela était intentionnel ou non. Les enfants ayant joué à un jeu vidéo violent imputaient davantage d'intentions négatives à ce personnage.

D'autres tâches s'appuient sur des mesures empruntées aux méthodologies développées par la psychologie cognitive. Il s'agit de tâches de décisions lexicales, fondées sur la mesure du temps de reconnaissance de mots cibles liés au non à l'agression (Subra *et al.*, 2010), ou de tâches d'association implicite entre concepts (Richetin et Richardson, 2008).

2.2 Les recherches expérimentales

Contrairement aux autres méthodes, l'expérimentation nécessite l'intervention active d'un expérimentateur, qui doit créer différentes conditions dans lesquelles seront affectés aléatoirement les participants, et dont on comparera les effets sur des mesures dépendantes